



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 février 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Robert CLERC
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
		Départ après la 6 ^{ème} délibération
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicola FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	Pouvoir de M. SAVIOZ-FOUILLET
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Départ après la 6 ^{ème} délibération
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

CHANAZ	Yves HUSSON
--------	-------------

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Danièle BEAUX-SPEYSER	Drumettaz-Clarafond
Guillaume GIRERD	ITEM Etudes et Conseil
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Benjamin DROMARD	Responsable Déplacements
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Sophie CASSARO	Responsable Tourisme
Daniel CAILLE	Responsable Voirie – Commune d'Aix-les-Bains
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1^{er} février 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 207 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 29 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 20 Année : 2018

Exécutoire le : 16 FEV. 2018

Affichée le : 16 FEV. 2018

Visée le : 16 FEV. 2018

GEMAPI

Entretien des cours d'eau – Plan de gestion 2018 – Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que Grand Lac, communauté d'agglomération du Lac du Bourget, assure l'entretien des cours d'eau situés sur son territoire dans le cadre de la compétence GEMAPI, et que les travaux d'entretien peuvent être financés par le Conseil départemental, direction environnement et paysage, et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Cet entretien correspond à des actions de nettoyage de cours d'eau, d'enlèvement de déchets, d'embâcles, d'élagage et d'abattage sélectifs, de gestion d'espèces invasives, d'intervention mécanique et de curages des pièges à cailloux et bassins de rétention.

Ces travaux sont inscrits dans le programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau de Grand Lac, qui a fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général arrêtée par M. le Préfet de la Savoie le 25 juillet 2011, renouvelée par arrêté préfectoral du 22 juin 2016.

Le programme d'entretien des cours d'eau prévu pour l'année 2018 s'élève à 211 000 € TTC :

- 150 000 €TTC : entretien de la ripisylve,
- 56 000 € TTC : curage des pièges à graviers et bassins de rétention,
- 5 000 €TTC : gestion des espèces invasives.

Monsieur le Président propose de demander la subvention la plus élevée possible au Conseil départemental et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Les crédits sont ouverts au budget 2018 et seront imputés sur la section de fonctionnement (1801 GEMAPI).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport
- AUTORISE le Président à demander les subventions correspondantes au Conseil départemental et à l'Agence Rhône Méditerranée Corse.
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage des travaux en anticipation aux éventuelles décisions d'aide.
- AUTORISE le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette demande de financement.

Aix-les-Bains, le 8 février 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

GEMAPI - Entretien des cours d'eau - Plan de gestion 2018 - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 16/02/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 16/02/2018

Numéro de l'acte : d2253 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180208-d2253-DE

Date de décision : 08/02/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions